

Appel RASED : Je signe !

Le Collectif national RASED lance un Appel, déjà porté par des chercheurs et personnalités, pour dénoncer les nouvelles suppressions massives de postes d'enseignants spécialisés.

Nous vous appelons à le signer très nombreux :
<http://www.appeldesrased.fr>

Une politique à haut risque : Plus aucune aide spécialisée pour 250000 élèves d'école primaire dès la rentrée ! Année après année, les cartes scolaires révèlent un véritable abandon du service public d'éducation

- augmentation des effectifs par classe
- dégradation des formations initiale et continue des maîtres

- diminution des postes de remplaçants
- abandon de la scolarisation dès 2 ans
- conditions dégradées de scolarisation pour les élèves en situation de handicap

- démantèlement des RASED (Réseau d'Aides Spécialisées aux Elèves en Difficulté - maîtres E, rééducateurs et psychologues)

L'école tout entière est touchée avec de lourdes conséquences pour les plus fragilisés de ses élèves.

Pour la rentrée 2012, une nouvelle vague de suppressions massives de postes de RASED est programmée, qui portera à près de 5000 le nombre de postes d'enseignants spécialisés de RASED détruits depuis 2008. Le ministère saborde ainsi le seul dispositif gratuit d'aides spécialisées et psychologiques à l'intérieur de l'école. Des milliers d'élèves sont sacrifiés, sous couvert d'une dette publique qui masque en réalité une vision ultralibérale de l'éducation.

ECLAIR et Rémunération au mérite

En cette fin d'année scolaire, la part modulable de la prime pour les personnels en ECLAIR va être mise en place. Notre campagne pour condamner cette part variable et proposer une répartition équitable entre tous les collègues prend tout son sens. Opposé à la rémunération au mérite, le SNUipp-FSU réactive sa motion de conseil des maîtres et la renforce d'une lettre adressée à tous les DASEN demandant la répartition équitable et la consultation des CTSD sur cette prime.

Ce dispositif a pour objectif d'introduire des dérèglements dans l'école. Le SNUipp-FSU dénonce l'utilisation des ECLAIR pour le profilage des postes.

Une enquête et instru' ti(e) !

L'enquête récente du *Café pédagogique* est édifiante. Pratiquement aucune mesure imposée dernièrement, sans notre avis, ne trouve grâce aux yeux des enseignants. A l'école primaire, l'aide personnalisée est nettement rejetée : 89% des enseignants sont contre son maintien en l'état. 74% demandent la suppression des évaluations nationales chères au ministre. 94% s'opposent aux suppressions des Rased. On note de nombreuses demandes d'un retour aux programmes de 2002. Le Livret personnel de compétences, véritable usine à cases qui alourdit le travail des enseignants est majoritairement rejeté. Les enseignants manifestent spontanément une véritable exaspération contre la pression hiérarchique, contre la politique de dénigrement dont nous sommes la cible...

Attaquer les RASED :

- C'est supprimer le regard spécifique des enseignants spécialisés sur les élèves en difficulté.
- C'est laisser des enfants, pour lesquels la réponse pédagogique du maître de la classe n'est pas suffisante, s'enfoncer résolument dans l'échec scolaire, la violence ou l'exclusion.

- C'est ne plus accompagner les familles et laisser des enseignants désarmés par des enfants qui n'apprennent pas.

- C'est externaliser la difficulté scolaire vers le secteur privé en renvoyant aux familles la responsabilité et la charge d'en supporter le coût.

L'aide personnalisée et les stages ne peuvent en aucun cas remplacer les RASED ; chacun le sait, depuis les enseignants, les parents, jusqu'à l'Inspection Générale qui l'a clairement exprimé dès 2009. La difficulté scolaire est complexe et multiforme. L'école a besoin de tous les professionnels spécialisés, pour croiser les regards et assurer l'accompagnement des élèves afin d'enrayer l'échec scolaire.

Toutes les ressources doivent pouvoir être mobilisées dans l'ensemble des dispositifs pour assurer la réussite de tous les élèves.

SAUVER ET DÉVELOPPER LES RASED! C'EST DÉFENDRE L'ÉCOLE POUR TOUS !

A l'initiative des organisations du Collectif National Rased :

AFPEN, FNAME, FNAREN, ANCP, FCPE

AGSAS, ICEM

CGT Educ'action, SE-UNSA, SGEN-CFDT, SIEN-UNSA, SNPI-FSU, SN PsyEN-UNSA, SNUipp-FSU, SUD-éducation

Réunion d'information syndicale (ou réunion des personnels Rased) :

25 personnes des Rased sont venues à la réunion d'information syndicale concernant le mouvement. En plus d'une première partie d'information générale sur le fonctionnement des priorités pour les personnels touchés par des fermetures de postes et sur les départs en formation CAPA-SH, les collègues ont pu réfléchir avec les délégués du personnel sur les stratégies à mettre en œuvre.

Suite à cette réunion, nous avons pu noter quelques points qui sont revenus et qui créeraient des difficultés pour les personnels.

Nous avons prévu d'intervenir auprès de l'administration départementale en particulier pour que la priorité sur l'école soit étendue pour les Rased sur le groupe scolaire (maternelle et élémentaire) car leurs interventions ont lieu tout autant en maternelle qu'en élémentaire.

Pour tout renseignement, n'hésitez pas à nous contacter et à venir aux permanences mouvement.



SNUipp-FSU
- aute-aronne

Ecole & syndicat



flash 31

Le site du SNUipp 31: <http://31.snuipp.fr>

N° 8
28 mars 2012

ispensé de tim! rage

TOULOUSE CTC

P

PRESSE

DISTRIBUÉE PAR

LA POSTE

Déposé le 27/03/2012

EDITO

Le gouvernement a mené depuis 5 ans une politique libérale de destruction des services publics mettant à mal les solidarités et la cohésion sociale. Le SNUipp avec la FSU a mené nombre de batailles contre des réformes mises en place ces dernières années ! etraites" #ducation.

La situation économique et sociale" les attaques contre les droits sociaux" la Fonction publique" contre les libertés ont conduit à nombre de mobilisations dans le public comme dans le privé. %uourd'hui" il n' (a aucune tr) ve s(ndicale en vue d'autant que" à quelques semaines des

échéances électorales" le gouvernement cherche à passer en force sur plusieurs mesures.

Pour le SNUipp-FSU, une réelle rupture avec la politique actuelle est une impérieuse nécessité. La poursuite de cette politique signifierait de nouvelles régressions pour les salariés comme pour les citoyens. **La réélection de Nicolas Sarkozy aggraverait les attaques sur les droits au long de son mandat.** Le SNUipp-FSU, " sa place d'organisation syndicale et en toute indépendance des partis politiques, entend le faire pleinement. Il s'inscrit avec la FSU et dans l'unité la plus large dans les rassemblements du 1er mai.

% l'issue des +, S - et des + - . N" le solde entre ouvertures et fermetures de classes est largement négatif" la disparition des rased est insupportable pour l'école et ses personnels.

Le SNUipp a contri!ué au lancement d'un appel pour sauver et développer les & ' S (), défendre une école pour tous /page 01.

+es nouvelles coupes claires sont inacceptables et dévastatrices pour l' . cole d'autant qu'elles s'additionnent au\$ précédentes suppressions subies depuis plusieurs années. Le SNUipp-FSU demande une restitution effective des postes supprimés d*s la rentrée +, %+. Zoilà bien une politique à courte vue car le co3t social de l'échec scolaire lui restera toujours trop élevé.

Sur le terrain" les enseignants qui s'engagent pour aider tous les élèves à réussir sont e\$aspérés.

Il est grand temps de changer de cap et de transformer concrètement l'école par le biais d'une politique d'investissement qui prenne appui sur l'e\$pertise des enseignants en leur donnant les mo(ens et le temps de faire du travail de qualité. Pour la rentrée +, %+, des mesures d'urgence doivent voir concr*tement le -our. Le SNUipp-FSU e .ige un collectif !udgétaire.

Le s(stème éducatif doit garantir la maîtrise d'une culture commune à tous les élèves. Le SNUipp rappelle son opposition au socle commun de la loi Fillon, au LP / et l'école du socle qui en découlent. Il s'engage dans une campagne forte contre le L6+ et il rappelle son opposition au " évaluations nationales" il s'opposera avec la FSU à la mise en place d'une concurrence entre les enseignants avec la part variable de l'indemnité en éclair /page 01.

Dir. de Pub. L. CADRELS
CPPAP: 0914 S 070 80
ISSN: 1241-025X
Imprimé par nos soins -
Prix : 0,40 € Bimensuel

SNUipp-FSU 31

Ce journal vous est envoyé grâce au fichier informatique du SNUipp 31. Conformément à la loi du 06/01/1978, vous pouvez avoir accès ou faire effacer les informations vous concernant en vous adressant au SNUipp 31

E(évaluation) es enseignants

Le SNUipp-FSU dénonce toute forme d'évaluation des enseignants qui ne prendrait pas en compte la pratique professionnelle. Il s'oppose à l'alignement des carrières par le as! au renforcement de l'ar itraire et du pouvoir "iérarc"ique dans l'avancement des personnels. Il s'agit d'une conception managériale porteuse de division dans les équipes sur la ase de rémunérations au mérite. Le SNUipp en e#ige le retrait

Si les enseignants du \$er degré sou"aient une évolution du dispositif d'inspection! le projet de réforme de l'évaluation des enseignants ne répond pas à leur attente.

Le SNUipp revendique que l'avancement de carrière soit déconnecté de l'appréciation de la valeur professionnelle. Il porte l'e#igence d'un r' t" me d'avancement unique au r' t" me le plus rapide pour tous.

Dans ' e Journal : Compte-rendu CA D 11 mars

Départs en *ormation CA A- S. D et #! Départs en *ongés *ormation

SOMMAIRE

Page 2 : Droit des personnels : capd, chs-ct, permuts, postes à profil

Page 4 : Appel Rased, part variable Eclair, une enquête instructive, Ris Rased

Page 3 : Questions diverses

CA D : E2amen) e l'or) re) u Our Stages CAPA-SH

20 départs en formation en tout. Sur l'**option F**, 3 départs possibles. Sur l'**option D**, 17 départs possibles. Tous les autres collègues sont en liste supplémentaire. Compte-tenu des conditions particulières de participation au mouvement des collègues de RASED, une incertitude subsiste sur les désistements possibles. La liste des partants n'est donc pas stabilisée.

Contactez-nous pour toute information plus personnelle.

Congés Formation

Le nombre de mois de congés alloués au département n'est pas connu. Le recteur n'a pas encore fait la ventilation de la dotation ministérielle entre départements. La CAPD n'a donc pour l'heure eu connaissance que d'une liste de collègues classés par ordre de barème.

Contactez-nous pour toute information plus personnelle.

Les représentants du personnel unanimes ont demandé l'ajout d'un point à l'ordre du jour :

Examen de la circulaire mobilité suite au groupe de travail.

Le groupe de travail sur la circulaire du mouvement s'est tenu mais nous contestons le fait que la circulaire du mouvement ne soit pas adoptée par la CAPD. Les missions de la CAPD n'ont pas changé. L'administration a refusé d'accéder à notre demande.

Questions diverses

Des questions importantes ont été abordées : temps partiels, sorties, directions passant à profil, DEPS, DDEEAS, C2i2e... (**voir page 3**)

Déclaration) e la #SU au C. S-CTD) u 17 mars

La FSU se félicite de la tenue de ce premier CHSCT de la Haute Garonne. Nous rappelons qu'il doit se réunir à minima trois fois par an et nous sommes déjà le 23 mars ! Un calendrier annuel avec 3 dates comme base de départ apparaît nécessaire. L'hygiène et la Sécurité ainsi que les conditions de travail des 23 308 agents de l'éducation nationale (chiffre de 2008) dont 16 796 enseignants (chiffres de 2012) auxquels il faut ajouter les usagers de l'école, méritent toute notre attention.

On ne peut pas dire de ce point de vue que notre administration soit le bon élève de la classe. Dans le 1^{er} degré, la loi prévoit depuis 2001 la tenue du DUER (Document Unique sur l'Evaluation des Risques). Hors, sa mise en place commence à peine et dans des conditions tout à fait insatisfaisantes. La FSU s'élève contre les pressions exercées à l'encontre de certains de nos collègues alors que l'administration à plus de 10 ans de retard sur cette question. Nous demandons également que le DUER soit retravaillé dans le but de faciliter l'usage et l'appropriation des enjeux par les équipes. La question de la formation des collègues et des ACO apparait également comme incontournable. [...]

Plus généralement, la RGPP a partout détérioré les conditions de travail, engendrant pénibilité, voir souffrance. Cela est lié à des phénomènes d'accroissement de la charge de travail dans les services administratifs comme dans les établissements scolaires mais aussi aux conséquences du Nouveau Management Public. La question des risques qualifiés de psychosociaux est une problématique malheureusement montante.

ermutations : 4a ne peut pas) urer !

Avec seulement 25% de satisfaction, les résultats des mutations interdépartementales sont, pour la deuxième année, déplorables. Le SNUipp-FSU s'oppose depuis 2008 aux nouvelles règles imposées par le ministère et aggravées par les politiques budgétaires. Il exige que le ministère prenne des mesures permettant de compenser ce résultat dans le cadre du mouvement complémentaire des exeat-ineat, que les règles et l'organisation des mutations fassent l'objet d'une remise à plat. Derrière ce constat et ces statistiques, des collègues sont en souffrance, perdent tout espoir. Le SNUipp-FSU les appelle à s'exprimer en utilisant notamment la lettre au ministre. Vous trouverez sur notre site un **modèle de recours** .

ostes 5 pro*il : %uan) U6u ren' ontre le , anagement li6éral

Avec la multiplication des postes à profil, exception et fierté de notre recteur, voici le summum de la gestion managériale : Un poste à l'école des Ponts Jumeaux haute qualité environnementale

Des collègues en charge de direction qui se voient obligés de passer un entretien pour rester sur leur poste. En effet, quand l'école passe de 9 à 10 classes, l'administration considère que le poste devient vacant et les collègues se voient ainsi victime de mesure de carte scolaire. Ils ont été capables de faire fonctionner une école de neuf classes avec un jour de décharge, ils ne seraient peut-être pas capables de faire fonctionner une école de dix classes avec 2 jours de décharge.

Nous avons insisté lors de la CAPD sur la gestion inhumaine que cela signifiait. C'est intolérable. Au final, l'administration semble entendre le côté ubuesque et propose d'y réfléchir... pour l'an prochain. Encore un effort, pour y parvenir dès cette année....

CA D) u 11 mars 1891 : : uestions) i(erses

1- L'administration a mis en place 9 commissions pour recevoir les quelques 180 collègues ayant demandé un **temps partiel à 80%**. Commissions apparemment davantage destinées à décourager les collègues qu'à mettre en œuvre le respect d'un droit. Pouvez-vous nous faire connaître les résultats des demandes de temps partiels et notamment des 80% hebdomadaires, ainsi que les avis des commissions ?

L'administration a répondu que les commissions n'ont pas donné d'avis, elles ont « noté les motivations ». Elle répond que les demandes ne sont pas toutes remontées, que la date limite est le 31 mars.

Nous avons insisté sur le fait que ces commissions avaient clairement pour objectif de limiter le droit des personnels. L'administration répond que « l'organisation des 7 journées en plus des 75 % est très difficile à organiser ». De notre point de vue la façon de gérer ce dossier est inacceptable.

2 - Comment expliquez vous la demande d'un numéro de **mobile personnel pour les sorties scolaires** ? Qui fournit le mobile le cas échéant ?

Ce n'est qu'une demande de l'administration. Il est noté que le numéro est facultatif et doit permettre, si les personnels le souhaitent, de répondre à l'urgence. Nous avons souligné qu'une fois que l'administration détient un numéro, elle le conserve et se permet d'appeler les personnels sur leurs portables personnels pendant la classe ou même pendant les vacances.

3 - Quelles sont les décisions prises par l'administration départementale concernant les **départs en DEPS** ?

Il n'y aura pas de départ DEPS car avec les départs de l'an dernier tous les postes seraient pourvus. Nous avons fait remarquer que l'administration avait fermé 2 postes contrairement aux engagements.

4 - Pourquoi l'administration départementale a-t-elle publié la **circulaire des postes à profil** avant même le groupe de travail ?

L'administration répond que c'est une émanation de la circulaire académique qui a été discutée en groupe de travail académique. Dans ce groupe de travail aucune des remarques des organisations syndicales n'a été prise en compte. Le recteur se vante de sa gestion du profilage. Nous sommes la seule académie en France où l'administration va si loin dans sa gestion managériale, autoritaire et libérale en profilant les directions et en obligeant à les placer en tête de liste.

5 - Pourquoi l'administration fait elle le choix de pratiquer des mesures de carte scolaire pour les **collègues directrices et directeurs d'écoles qui passent de 9 à 10 classes** ? Sur quel fondement réglementaire se fonde cette "mesure de carte scolaire" ?

L'administration départementale se fonde sur... la circulaire académique... Nous avons montré l'aberration bureaucratique qui consiste à considérer qu'un collègue avec un jour de décharge convient pour 9 classes mais qu'avec 2 jours de décharges, il peut ne pas satisfaire pour 10. Nous avons insisté sur le manque de

fondement juridique, la violence que cela signifie pour les collègues.

L'administration, si elle semble ne pas vouloir revenir en arrière pour cette année, reconnaît qu'il est nécessaire de changer les choses pour l'année prochaine.

La fiche de poste concernant le poste de direction **Ponts Jumeaux** semble impossible à comprendre pour les personnels. Avez-vous pré recruté ?

L'administration affirme que ce poste est très particulier et qu'il n'y a personne de coopté.

6 - Comment l'administration départementale compte-t-elle expliquer aux personnels la mise en place de la **journée de carence**, injuste et inacceptable de notre point de vue, et comment comptez-vous mettre en application ?

Pour l'instant, il n'y a pas de publication de la circulaire nationale. Les prélèvements s'effectueront sans doute sur la paye de mai.

7 - Les Inspecteurs de l'éducation nationale annoncent des dates pour la **journée dite de solidarité**. En plus de notre opposition au travail gratuit, nous ne comprenons pas que les équipes ne puissent pas choisir les dites dates et que le Vendredi 6 juillet en soit exclu, l'année scolaire se terminant le 31 août.

Le Dasen accepte qu'il y ait deux jours de pré-rentrée mais refuse que le Vendredi 6 soit autorisé comme journée dite de solidarité. Nous lui avons dit que c'était contraire à l'esprit de la loi, que si une équipe souhaitait choisir la journée du 6 juillet rien ne l'interdisait et que l'administration aurait des difficultés à argumenter sur les raisons du refus. Maintien du refus du Dasen.

8 - Comment les services de l'éducation nationale vont-ils permettre aux impétrants au concours de **valider le C2i2e** ?

L'université UT2 proposait pour les étudiants en candidats libres une validation pendant la période des stages en responsabilité, rendant impossible cette validation. L'administration n'a pas toute les réponses et nous communiquera les éléments.

9 - Combien de **postes DDEEAS** sont restés vacants en 2011-12 (SEGPA et établissements spécialisés -hôpital, prison etc.) ? 2

Y a-t-il des titulaires du DDEEAS sans poste sur le département ? 9

Combien de postes DDEEAS sont restés vacants en 2011-12 (SEGPA et établissements spécialisés -hôpital, prison etc.) ? 2

Y a-t-il des titulaires du DDEEAS sans poste sur le département ? non

10 - Quelle est la prévision que vous faites pour la **balance poste / Personnels** pour la rentrée prochaine. Quelle politique concernant les demandes d'inéat ? Quelle est la date limite concernant les demandes ?

Les demandes d'inéat – exeat sont à renvoyer avant le 15 mai. L'administration n'a pas tranché sur les inéats. L'académie aura un léger surnombre à la rentrée.